

Formulaire Dépôt de projet

Programme d'aide financière

Incitatif à la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD)

TOUS les formulaires doivent être remplis à l'ordinateur. Ceux remplis à la main ne seront pas acceptés.

Section 1 – Renseignements sur le demandeur			
Je suis propriétaire de la terre inexploitée		Je suis locataire de la terre inexploitée *	
* Dans ce cas, veuillez joindre le bail de location à la présente demande (durée minimale de 5 ans) ainsi qu'une procuration du propriétaire vous autorisant aux travaux.			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)			
Numéro d'identification ministériel (NIM) (d'exploitant agricole ou d'aspirant agriculteur)			
Coordonnées du demandeur			
Nom			
Adresse			
Municipalité		Code postal	
Téléphone		Courriel	

Section 2 – Localisation de la terre inexploitée où les travaux seront réalisés			
Adresse			
Municipalité		Code postal	
Numéro de lot			
Nom du propriétaire de la terre inexploitée		Téléphone	
Superficie visée par les travaux de remise en culture (en hectares)			
Date de la dernière activité agricole		Quelle a été la dernière activité agricole ?	
Est-ce que la superficie a fait l'objet de subvention de reboisement ?		☐ OUI	☐ NON

	Si oui, en quelle année ?	
--	---------------------------	--

FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJET

Section 3 – Description du projet et justifications

Expliquez en quoi votre projet répond aux objectifs du programme.			
Expliquer la nature des travaux à réaliser (ex. : déboisement, défrichage, broyage, décompaction, préparation du sol, drainage, etc.)			
Veuillez indiquer quelles seront les mesures envisagées afin de maintenir la production agricole à long terme sur la ou les parcelles visées par la remise en culture.			
Veuillez indiquer si vous allez implanter des pratiques agroenvironnementales en lien avec la gestion de ces nouvelles parcelles et si oui, les détailler.			
Est-ce que votre projet respecte les lois et règlements applicables (voir description du programme) ?	☐ OUI	☐ NON	Ne s'applique pas
Est-ce que votre projet respecte le Règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE)? Notamment la conformité aux articles 52 à 55.	☐ OUI	☐ NON	Ne s'applique pas

Plan de culture – obligatoire pour toutes les demandes				
Année	Culture prévue	Justifications (Amélioration de la structure du sol, apport de matière organique, vente des grains / du foin, nourrir mon troupeau)	Méthode de vente (direct au champ, balle, grains)	Revenu ou économie possible (\$ / ha)
1				

2				
3				
4				

Section 4 – Échéancier de réalisation du projet					
Étapes de réalisation des travaux de remise en culture	Date de début	Date de fin	Responsable des travaux		Ne s'applique pas
Déboisement Coupe d'arbres, d'arbustes et végétation dominante.			À forfait	☐	☐
			Par le producteur	☐	
Broyage Nettoyage suite à la coupe de bois, dessouchage, déchiquetage des branches, etc.			À forfait	☐	☐
			Par le producteur	☐	
Chaulage			À forfait	☐	☐
			Par le producteur	☐	
Préparation du sol Labours, décompactations, nivellement, préparation du lit de semences, etc.			À forfait	☐	☐
			Par le producteur	☐	
Drainage Drainage de surface ou souterrain.			À forfait	☐	☐
			Par le producteur	☐	

Section 5 – Budget de réalisation des travaux *

Les dépenses engagées avant le dépôt de la demande d'aide financière ne sont pas admissibles, à l'exception des frais reliés au rapport de caractérisation agronomique de la terre une fois le projet accepté. L'ajout des soumissions est obligatoire, seuls les projets comportant l'ensemble des soumissions seront considérés.

Poste de dépense	Montant (\$)	Soumissions
Chaulage	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Main-d'œuvre / producteur	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Déboisement	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Broyage	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Préparation de sol	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Location d'équipement	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Matériel de drainage	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Autres dépenses (spécifier)	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Coût total du projet	\$	
Honoraire agronomique	\$	☐ Présente ☐ Non-applicable
Aide financière demandée dans le cadre du programme ✓ Financement maximal de 50 % du coût du projet, jusqu'à un maximum de 12 000 \$ de contribution (avant taxes) par NIM (maximum de 3 000 \$/hectare); ✓ Un maximum de 1 200 \$ pour les services agronomiques: Un maximum de 800\$ pour la complétion de la fiche agronomique et un autre de 400\$ pour compléter le document bilan de projet/Attestation de conformité.	\$	
Coût de la remise en culture par hectare		
	\$ / hectare	

*Se référer au document du CRAAQ pour les coûts d'utilisation de la machinerie pour les coûts d'utilisation et taux à forfait suggérées – 2026 : [Machinerie - Coûts d'utilisation et taux à forfait suggérés - 2026](#)

*Se référer aux [Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec - Collecte 2025](#) pour connaître les taux habituellement reconnus pour le salaire, si applicable

*Se référer au document du CRAAQ pour les taux horaires de location (spécifiquement AGDEX 755 2024) : [Références économiques - 700 Génie rural](#)

Section 6 – Cumul des aides financières publiques				
Avez-vous obtenu ou obtiendrez-vous, relativement à ce projet, une aide financière directement ou indirectement de ministères ou d'organismes gouvernementaux (fédéraux ou provinciaux), de leurs sociétés d'État ou d'entités municipales ? ***				☐ OUI ☐ NON
*** Si vous avez répondu « OUI », veuillez indiquer ci-dessous la source de financement, le type d'aide et le montant y afférent, ainsi que le programme ou l'initiative en vertu duquel l'aide financière a été accordée, le cas échéant.				
Source de financement	Type d'aide *	Montant (\$)	Programme	
			PICD ¹	Autres (précisez)
Total				

*Subvention, prêt, garantie, crédit d'impôt

¹ Programme Investissement Croissance Durable (PICD)

Section 7 – Documents obligatoires à fournir au moment du dépôt de la demande	
☐	Formulaire de dépôt de projet dûment rempli et signé.
☐	Rapport de caractérisation agronomique de la terre inexploitée, signé par un agronome, réalisé à l'aide du gabarit fourni.
☐	Fichiers «shapefile» de la superficie visée.
☐	Au moins 1 preuve de culture sur la parcelle entre 2001 et 2021 (ex. PAEF, photographie aérienne, etc.).
☐	Soumissions valides en lien avec le projet.
☐	Photos globales de la parcelle: 1. Photo du profil et des horizons; 2. Photo du paysage environnant (pour voir le type de végétation présente).
Section 7.1 - Autres documents obligatoires à fournir au moment du dépôt selon les particularités du projet	
☐	Ventilation des dépenses engagées par l'exploitant agricole pour l'utilisation de sa machinerie ou de son temps de travail.

☐	Plan d'affaires (pour les entreprises en démarrage).
☐	Bail de location (durée minimale de 5 ans) ET procuration du propriétaire vous autorisant à faire les travaux

Section 8 – Engagement du demandeur

Je soussignée ou soussigné, _____, confirme que les renseignements fournis dans cette demande ainsi que les documents annexés sont complets, véridiques et exacts et je m'engage à fournir aux représentants du comité de sélection, toute l'information complémentaire nécessaire à l'analyse du projet.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du programme pour lequel je fais la présente demande et je m'engage à respecter ces conditions.

Section 9 - Signature

Je soussignée ou soussigné, _____, confirme que les renseignements dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques et m'engage à fournir au comité de sélection toute information nécessaire à l'analyse du projet.

Titre du signataire :

Signature :

Date :

Toute demande d'aide financière doit être transmise par courrier électronique à friche@taca.qc.ca.

Pour toute demande d'information ou de soutien technique, contactez :

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
friche@taca.qc.ca

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches, grâce à la participation : du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, des MRC des Appalaches, Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce ainsi que la Ville de Lévis.